



Syndicat des Personnels de l'Éducation en Guadeloupe

Élection à la Commission Consultative Paritaire (CCP) des agents contractuels exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et de psychologue de l'Éducation Nationale

scrutin du 1er au 8 décembre 2022

Du 1er au 08 décembre 2022, vous aurez à élire vos représentants à la Commission Consultative Paritaire (CCP) compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant les fonctions d'enseignement, d'éducation et de psychologue de l'éducation nationale.

Le système scolaire en Guadeloupe ne peut fonctionner sans l'apport des personnels contractuels car le nombre de postes mis au concours de recrutement des enseignants du secondaire ne couvre en totalité ni les besoins d'enseignement, ni les besoins en remplacement.

Le SPEG tient à rassurer l'ensemble des contractuels de l'Académie de Guadeloupe de sa détermination à toujours faire respecter leurs droits face à une administration rectorale qui sacrifie une gestion humaine des ressources sur l'hôtel des intérêts budgétaires et comptables dans une académie déjà en déroute.

Le SPEG continue le combat pour la défense des contractuels de l'Académie de Guadeloupe avec la même détermination pour :

- exiger que le rectorat applique strictement les textes réglementaires ;
- faire respecter le droit à l'accès au CDI des contractuels qui, même s'il ne garantit pas leur emploi, constitue un avantage en termes de priorité d'emploi, de progression d'échelon et de salaire ;
- mettre en place des critères d'affectation basés sur l'équité et la transparence et qui ne laisse pas place à l'arbitraire ;
- exiger des formations adaptées aux besoins des contractuels afin de leur permettre de mieux préparer les concours.

Voter massivement pour le SPEG, c'est œuvrer afin que nos revendications soient entendues et prises en compte en contraignant l'administration à établir un vrai dialogue social.

Voter massivement pour le SPEG, c'est s'assurer de faire infléchir la politique rectorale arbitraire grâce à notre lutte acharnée.

Le **SPEG**, par sa vision unitaire de l'organisation des personnels de l'Education en Guadeloupe, par sa volonté de régler la situation des contractuels de l'éducation en la liant à la situation de l'emploi en Guadeloupe est la seule force capable de mobiliser et mener ce combat.

LE SPEG ASSURE LA DÉFENSE DE TOUS LES PERSONNELS NON TITULAIRES DE L'ACADÉMIE DE GUADELOUPE



**Votez et faites voter
pour les listes
SPEG**

